TOUT SAVOIR SUR LE PROGRAMME DE DEPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

Le Syndicat Départemental d'Energie des Hautes-Pyrénées a une place prépondérante dans le département en tant qu'acteur de la transition énergétique et du développement durable, au service des communes et des habitants.

En partenariat avec la ville de Tarbes et le syndicat mixte Pyrénia, environ 100 points de charge seront installés dans un premier temps sur le département des Hautes-Pyrénées entre 2016 et 2017.

Le SDE65 a décidé d'offrir la gratuité de ce service, à tous les utilisateurs, jusqu'au 31 décembre 2017, afin de favoriser le développement de l'usage du véhicule électrique.

L'Etat a fait de la réduction des gaz à effet de serre (GES) l'une des priorités de sa politique de transition énergétique. Par l'intermédiaire de l'ADEME au titre des Investissements d'Avenir, il aide les collectivités à s'engager dans une politique volontariste de déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Borne EVlink City

QUI PEUT UTILISER CES BORNES ?

Tout détenteur ou utilisateur de véhicule électrique ou hybride rechargeable : particulier, collectivité locale, service de l'Etat, entreprise, association... **muni** d'un badge fourni par le SDE65.

OU SONT LES BORNES ?

Situées sur des sites stratégiques (parkings, commerces, sites touristiques, axes routiers très fréquentés ...), ces bornes à charge accélérée seront éloignées les unes des autres de 15 à 30 km maximum, voire moins pour la périphérie tarbaise et lourdaise. Accessibles 24h/24, elles permettront de compléter rapidement (même partiellement) la charge que les usagers effectueront à leur domicile, et ainsi d'augmenter le rayon d'action des véhicules.

Dans un premier temps, il sera possible de localiser les bornes en se connectant sur le site internet du SDE65 www.sde65.fr. Ultérieurement des applications interactives permettront de communiquer également sur l'état des bornes (borne disponible / en charge / hors service) et d'informer l'utilisateur de la fin de charge de son véhicule.

COMMENT ACCEDER AUX BORNES ?

L'accès aux bornes se fait par l'intermédiaire d'un badge spécifique fourni par le SDE65. Celui-ci peut être obtenu auprès du SDE65, après avoir complété le formulaire de demande soit directement sur le site du SDE65, soit en le téléchargeant pour une demande écrite. A terme, un badge unique permettra d'accéder aux bornes de recharge gérées par le SDE65 ainsi qu'à celles d'autres opérateurs.

Mobilité électrique
Watt else ?

Service de charge des véhicules électriques des Hautes-Pyrénées

Des places de stationnement sont réservées au service de recharge. Attention, le panneau M6i (ci-contre) signifie : interdit sauf aux véhicules électriques en cours de charge (instruction interministérielle sur la signalisation routière – 4ème partie), les contrevenants sont susceptibles d'être verbalisés par les services municipaux.

LES BORNES DU SDE65

Borne DIVA SP

2 modèles de bornes sont à votre disposition. Des bornes simples DIVA SP de G2Mobility et des stations de plusieurs bornes EVlink City de SCHNEIDER.

Quel que soit le modèle, chaque borne peut recharger un ou deux véhicules à la fois. Vous disposez :

- à droite d'une prise domestique type E et d'une prise accélérée type 3

- à gauche d'une prise domestique type E et d'une prise accélérée type 2

Des voyants lumineux indiquent l'état de chaque point de charge des bornes :

Vert : point de charge disponible

Bleu : véhicule en charge

Rouge : point de charge hors service

Violet : point de charge en maintenance

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR RECHARGER SON VEHICULE ?

Le temps de charge varie en fonction :

- de la prise sur laquelle on se raccorde (prise domestique ou Type 2 et Type 3)
- du modèle de véhicule
- de la capacité du véhicule à absorber un certain niveau de puissance électrique
- du nombre de véhicules en charge simultanément

Les bornes installées par le SDE65 permettent des charges comprises entre 3 et 18 kVA. Les 18 kVA sont atteints si un seul véhicule est en charge. Si plusieurs véhicules chargent simultanément, il faut diviser cette puissance par le nombre de véhicules.

AUTONOMIE MOYENNE RECUPEREE (fonction du véhicule)				
TEMPS DE CHARGE	Charge « lente » sur prise domestique 220V	Charge « normale » jusqu'à 7 kVA	Charge « accélérée » jusqu'à 9 kVA	Charge « accélérée » jusqu'à 18 kVA
1/2 heure	10 km	20 km	25 km	45 km
1 heure	20 km	40 km	50 km	90 km

COMMENT RECHARGER SON VEHICULE ?

La procédure pour brancher son véhicule est indiquée sur chaque borne et sur le site du SDE65 :

guide d'utilisation

Vous pouvez décider à tout moment d'interrompre la charge de votre véhicule, même si votre batterie n'est pas encore intégralement rechargée.

COMMENT SE PROCURER LE BADGE POUR LA RECHARGE DES VEHICULES ?

Les formulaires de demande de badge sont accessibles :

- soit par téléchargement sur le site du SDE65 : http://www.sde-65.com/
- soit sur demande écrite par courrier : SDE65
  20 Avenue Fould
  B.P. 70914
  65009 TARBES CEDEX
- Soit par email adressé au SDE65 : http://www.sde-65.com/

Ils sont à retourner renseignés avec les justificatifs demandés (copie de la carte grise et règlement d'utilisation approuvé).

Le badge est envoyé par la poste en recommandé à l'adresse du destinataire. En cas de perte du badge, le SDE délivrera un nouveau badge moyennant la somme de 10 € (chèque à l'ordre du SDE65).

GUIDE D'UTILISATION

Bornes G2Mobility

En charge lente, je me gare à droite ou à gauche pour me brancher sur une prise domestique

En charge accélérée, je me gare à droite ou à gauche en fonction du type de prise de mon véhicule

Côté gauche prise type 2

Côté droit prise type 3

Pour ouvrir la trappe, je présente mon badge devant le lecteur situé du côté où je veux me brancher.

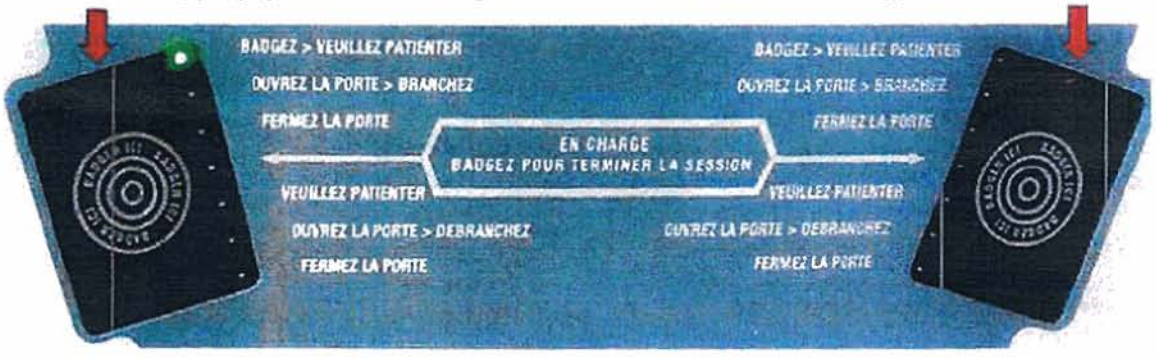

Je suis les étapes en fonction des diodes qui s'allument.

Une fois la charge terminée, je représente mon badge devant le même lecteur et je suis les étapes en fonction des diodes, puis je déplace mon véhicule.

Attention, le panneau M6i signifie : sauf aux véhicules électriques en cours de charge (instruction interministérielle sur la signalisation routière – 4e partie).

Une fois la charge terminée le véhicule peut être verbalisé s'il continue d'occuper la place de stationnement.

Assistance technique :

05 62 93 20 06

De 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés)

Bornes SCHNEIDER

En charge lente, je me gare à droite ou à gauche pour me brancher sur une prise domestique

En charge accélérée, je me gare à droite ou à gauche en fonction du type de prise de mon véhicule

Côté gauche prise type 2

Côté droit prise type 3

Pour ouvrir la trappe, je présente mon badge devant le lecteur situé en face avant.

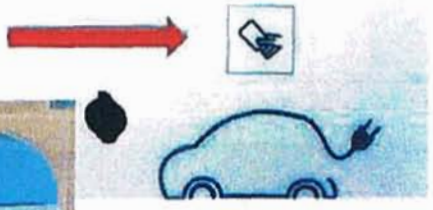

J'appuie sur le bouton vert situé du côté dont je veux ouvrir la trappe.

Je branche mon câble.

Je referme la trappe qui se verrouille.

Une fois la charge terminée, je présente le badge sur la face avant, j'appuie sur le bouton rouge sur le côté de la borne, je récupère mon câble, puis je déplace mon véhicule.

Attention, le panneau M6i signifie : sauf aux véhicules électriques en cours de charge (instruction interministérielle sur la signalisation routière – 4ème partie).

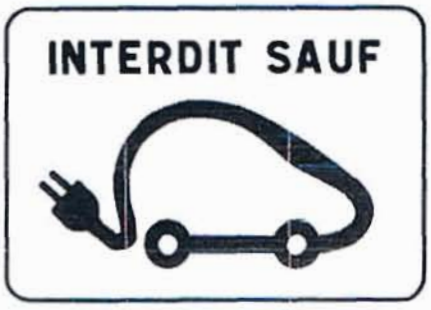

Une fois la charge terminée le véhicule peut être verbalisé s'il continue d'occuper la place de stationnement.

Assistance technique :

05 62 93 20 06

De 8h00 à 18h00 du lundi au vendredi (hors jours fériés)